



Publié le 17 octobre 2026 (Mise à jour le 17/10)

Par Laure Salamon

Marie Derain de Vaucresson : les victimes et les enfants d'abord

La juriste Marie Derain de Vaucresson a achevé son mandat à la tête de l'Inirr le 30 septembre. Elle raconte le chemin parcouru avec les victimes d'abus dans l'Église catholique et revient sur son bilan.

Un engagement mûrement réfléchi. Quand on lui propose de prendre la tête de l'Instance nationale indépendante de reconnaissance et de réparation (Inirr), Marie Derain de Vaucresson prend la mesure de l'enjeu avant d'accepter. Il faut dire que la mission – accomplie à titre bénévole – est des plus graves. Créée en novembre 2021, à la suite de la publication du rapport de la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase), l'Inirr est chargée de la [réparation des abus sexuels sur mineurs](#) perpétrés par des membres des diocèses de la Conférence des évêques de France. En parallèle, la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref) met sur pied une Commission reconnaissance et réparation (CRR), qui remplit une mission similaire pour les congrégations.

Après cinq années de travail intense, l'inspectrice de la justice a passé le relais le 30 septembre à Pascal Ruffenach, ancien président du directoire de Bayard et référent depuis deux ans à l'Inirr. Avant de quitter ses fonctions, elle a publié un bilan et un recueil de témoignages de personnes accompagnées. La relation aux personnes victimes a été sa plus grande motivation pendant ces cinq années. *« L'éthique de la relation est engageante envers ces personnes qui se décident à nous confier leur parole, après 50 ans de silence pour certaines. Nous devons alors tenir parole, dire ce que nous faisons et faire ce que nous disons. Ce rapport d'exigence est très satisfaisant car il nous oblige à donner le meilleur de nous-même. Même si j'ai découvert que quoi que nous fassions, ce ne sera jamais assez – il demeure toujours une part carencée, irréparable. C'est le propre des personnes qui ont vécu ce genre d'expériences traumatiques. L'Inirr m'a fait évoluer sur ce point. »*

Relation horizontale

En lisant le recueil de témoignages, on voit bien la gratitude des personnes victimes envers l'instance qui a su les écouter, les accompagner sur leur chemin de reconstruction. Jean-Louis écrit : *« Je vais pouvoir vivre plus légèrement que ces dernières décennies [...] Cette reconnaissance de l'Inirr est pour moi la clé qui a libéré mes chaînes, elle est pour le moins salvatrice aussi moralement. »* Un autre anonyme écrit : *« Le travail se poursuit et porte ses fruits jusqu'à la lettre de reconnaissance rédigée par l'Inirr. Là, il y a comme un basculement : je suis reconnue dans ce que je suis... A partir de là, je m'exerce et j'arrive à me connecter à ce que je ressens. Je dis non, si cela ne me convient pas [...] Je suis en chemin vers plus de liberté. »*

Avec l'Inirr, Marie Derain de Vaucresson, a accueilli près de 2 000 personnes et les a écoutées dans une posture d'égalité, d'équidignité. *« Cette attitude horizontale dans la relation ne dilue en rien les responsabilités. Il faut juste s'accorder au départ sur les rôles de chacun. »* L'instance a mis en place un système de référents : *« La personne victime n'est jamais toute seule, elle est accompagnée par son référent. Ce dialogue permanent permet d'avancer. »*

Protection de l'enfance

Cette attention aux personnes lui vient de sa culture professionnelle et associative, dans la protection de l'enfance. Marie Derain est née le 17 avril 1969 près de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) dans une famille catholique très engagée. Enfant, elle est soignée pour des malformations aux pieds et très entourée par ses grands-parents. Après la lecture de l'histoire de l'autrice américaine Helen Keller (1880-1968), aveugle, sourde et muette dès la petite enfance, et du roman *Chiens perdus sans collier* de Gilbert Cesbron, elle décide de devenir juge. Elle étudie le droit. Après un stage, elle découvre le travail de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) et passe le concours ; elle y entre en 1997. Elle est nommée Défenseure des enfants auprès du Défenseur des droits (2011-2014). *« Une expérience exceptionnelle »,* dit-elle.

Cadre au ministère de la Justice, elle a aussi été conseillère pour les droits de l'enfant en cabinet ministériel et secrétaire générale du Conseil national de la protection de l'enfance (2017-2020). *« Comme Défenseure des enfants, j'ai essayé de corriger ce qui dysfonctionnait. La participation des premiers concernés par les mesures est dans mon ADN, je ne conçois pas une relation éducative qui ne fasse pas de place aux envies et besoins des enfants. »*

La liberté d'agir

En parallèle, Marie Derain poursuit son engagement dans le scoutisme, notamment en tant que vice-présidente des Scouts et Guides de France (2007-2011). Elle reconnaît que son souci du plus petit et des victimes est nourri par sa foi. *« Juste après la [Ciase](#), j'ai entendu le passage de l'Évangile dans lequel l'aveugle Bartimée touche le vêtement de Jésus, qui lui demande : "Que veux-tu que je fasse pour toi ?" Je me suis arrêtée sur cette phrase. Que faire pour les personnes victimes ? Nous y répondons dans le dialogue qui se construit avec elles. »*

Que retenir de ces cinq années à la tête de l'Inirr ? Marie Derain de Vaucresson veut souligner cette expérience professionnelle incroyable. *« Nulle part, je n'ai eu autant de liberté pour agir. Nous sommes partis de rien et avons créé un dispositif. Nous avons pu aussi expérimenter grâce aux apports complémentaires de la justice transitionnelle et de la justice restaurative. Celles-ci vont au-delà de la simple condamnation, de la reconnaissance de culpabilité ou d'un dédommagement. »*

Justice transitionnelle

La justice transitionnelle vise à apporter des réponses à des violences *« à travers la recherche de la vérité (y compris celle des responsabilités institutionnelles), la justice, les réparations et les réformes, en plaçant les droits fondamentaux des personnes au cœur du processus »*. Les démarches restauratives sont *« des actions concrètes que les personnes souhaitent engager pour accompagner leur chemin de reconstruction. »*

Il a fallu aussi évoluer pour s'adapter aux besoins des personnes sollicitant l'Inirr. Et la présidente de citer l'exemple de la dimension religieuse et spirituelle qu'elle avait d'abord mise de côté. *« Certaines personnes étaient fâchées contre l'Église. J'ai eu des conversations passionnantes qui m'ont fait changer d'avis sur la prise en compte de l'aspect spirituel dans les cheminements. On ne*

peut pas soigner d'un côté et laisser la colère de l'autre. » Elle en ressort un peu déçue par l'institution ecclésiale, qui n'accorde que peu de place aux laïcs. Mais après avoir passé ces années à s'occuper d'adultes, elle reprend son combat pour les enfants. Le combat de sa vie.

Lire aussi :

[Dan Leclair, heureux comme un juif en Alsace](#)

[Marion Riedel, la voie de l'éclaireuse](#)

[Jacques Fauriel, défenseur de la terre nourricière](#)